

LA VARIOLE

VACCINATION — REVACCINATION

Mortalité par variole. — Mesures de préservation. — Prophylaxie. — Désinfection. — Propreté corporelle. (I)

Dans l'énumération des principales maladies contagieuses nous n'omettrons pas d'indiquer à propos de chacune d'elles les mesures prophylactiques à prendre : il est bon d'entrer dans quelques détails à ce sujet ; c'est un grand avantage de pouvoir se soustraire à la contagion, surtout quand la maladie est grave, et nous verrons, à propos de la variole, que les mesures conseillées par l'hygiène peuvent, sinon faire disparaître, du moins atténuer considérablement les funestes effets des maladies contagieuses.

Les mesures prophylactiques qui ont été indiquées sont : 1° la vaccination, quand il existe un vaccin contre la maladie ; 2° l'isolement ; 3° la désinfection ; 4° les soins de propreté.

1° VACCINATION et REVACCINATION. — Jusqu'à présent deux vaccins sont appliqués à l'homme avec succès, l'un contre la variole (vaccin proprement dit), l'autre contre la rage ; l'inoculation anti-charbonneuse n'est employée que pour les animaux et les essais de vaccination contre la tuberculose n'ont donné aucun résultat probant.

M. Pasteur, pendant plusieurs années, pratiqua avec succès l'inoculation anti-rabique, c'est une merveilleuse découverte, car la rage, dont nous parlerons dans un autre chapitre, est une terrible maladie. Mais cette découverte est de date récente et les cas de rage sont bien peu nombreux comparativement aux cas de variole. Pour montrer les heureux effets de la vaccination et de la revaccination, c'est au vaccin proprement dit que nous aurons recours.

La variole a toujours été très meurtrière ; en 1870-71, il y eût en France 217,500 cas de variole qui ont causé 58,300 décès, défigurés plus de 24,000 personnes et occasionné chez plus d'une centaine d'autres la perte totale ou partielle de la vue ; aussi l'apparition d'une épidémie était autrefois un sujet de consternation pour toutes les classes de la société, aucune n'étant à l'abri de cette dangereuse maladie.

Depuis longtemps, plusieurs peuples de l'Orient avaient essayé de se protéger contre le terrible fléau par l'inoculation qui fut importée en Angleterre en 1721 par lady Montague. Cette pratique consiste à inoculer le liquide des pustules de la varioloïde comme on fait aujourd'hui pour le vaccin.

C'était un progrès, car très souvent l'affection ainsi provoquée était bénigne ; mais, parfois aussi elle se transformait en variole grave et même mortelle, de plus, les malades inoculés pouvaient favoriser la diffusion de la maladie en en transmettant les germes autour d'eux. Ces inconvénients n'existent pas avec la vaccine,

La vaccine ou *picote*, en anglais *cow-pox*, est une maladie virulente pustuleuse spéciale au cheval et à la vache et qui, transmise à l'homme par inoculation sous-cutanée (*vaccination*), développe chez lui une maladie d'une extrême bénignité dont le résultat est de le préserver de la variole, du moins pendant un certain laps de temps.

Le virus inoculé est le vaccin ; il a été recueilli originellement dans les pus-

(I) A la demande de quelques intéressés, nous donnons aujourd'hui cette partie de notre programme d'hygiène.

(2) Du mot latin "vacca."